



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

06 DEC. 2018

Le Greffier
Greffier



18181419

nde

MONITEUR BELGE
12-12-2018
BELGISCH STAATSBLAD

N° d'entreprise : 0859 902 723

Dénomination

(en entier) : AFRICA 2

(en abrégé) :

Forme juridique : SA

Adresse complète du siège : Rue de Jumet 83 6041 GOSSELIES

Objet de l'acte : DEMISSION ET NOMINATION

EXTRAIT DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINNAIRE DU 13 NOVEMBRE 2018

L'Assemblée Générale Ordinaire de notre société s'est tenue ce jour dans les bureaux de la société à Gosselies.

L'Assemblée décide unanimement :

De procéder au renouvellement du mandat d'administrateur et d'administrateur délégué de Madame GAUQUIER Sabine, demeurant à 1180 UCCLE, Drève du Caporal 3 boîte 4, ainsi qu'à la nomination en tant qu'administrateur de Monsieur Daniel LEBRUN, demeurant à 1180 UCCLE, Drève du Caporal 3 boîte 4, qui accepte. Ces mandats ont une durée de 6 ans à dater des présentes et viendront donc à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2024.

Dès lors le Conseil d'Administration sera composé de deux membres, à savoir de Madame GAUQUIER Sabine en tant que Administrateur et Administrateur délégué et de Monsieur LEBRUN Daniel en tant qu'Administrateur et Président du Conseil d'Administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

S. GAUQUIER

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/12/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).